

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La chambre de commerce de Roubaix a reçu une communication suivante :
Le sous-secrétaire d'Etat de la marine et des colonies, à M. le président de la chambre de commerce de Roubaix.
(Services des colonies, 23 boulevard de la République, Paris, le 29 avril 1884.)

On nous adresse les lettres suivantes :
Monsieur Roboux, gérant du Journal de Roubaix.
Veuillez avoir l'obligeance d'annoncer que je n'accepterai pas l'honneur de faire partie du Conseil municipal, si toutefois je suis élu. C'est sans mon consentement qu'on a fait figurer mon nom sur les listes électorales.

Voici le mouvement comparatif de la Condition publique à Roubaix :
Mouvement du mois d'avril 1882.
11.033 Colis de laine peignée... 1.184.588 k.
1.322 » de laine filée... 141.042 »
28 » de soie... 2.001 »
1.829 » de coton... 193.623 »

Le Choral Nadau officiera, lundi 12 mai, aux familles de ses membres actifs.
Concours colombophiles. — Voici le résultat du concours, du 4 mai, sur Longueue, organisé par la Société établie chez M. Delestienne, cabaretier, rue de la Barbe-d'Or.

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes 'Caisse d'épargne de Tourcoing', 'Total des recettes de la semaine', 'Retenue des dépôts', 'Total des remboursements de la semaine'.

LILLE

L'Alliance française a tenu lundi, à la Préfecture, sa première séance dans la salle du conseil général du Nord, sous la présidence de M. le sénateur Testelin, assisté de M. le préfet et de M. le docteur Lacroix.

Président d'honneur : MM. Testelin, sénateur ; Pichon, député.
Président : M. Danet.
Vice-présidents : MM. Brunel, inspecteur d'académie ; Guillemin, député ; Seydoux, Député ; conseillers généraux ; Giroud, député ; Facon, conseiller de préfecture ; Trystram, député.

Chômage des canaux. — M. le ministre des travaux publics a étendu à la Moyenne-Lys, entre St-Venant et Houy, le chômage prévu pour l'année, du 15 juin au 1er juillet, pour la Haute-Lys, entre Airo et St-Venant.

La Comédie-Française à Lille. — C'est décidément samedi, 10 mai, qu'aura lieu la représentation de la Comédie-Française au bénéfice de la Société Typographique lilloise.

Le Secour Domicile contre le « Radical du Nord ». — L'affaire concernant la Secour Domicile, de l'Asile de Fives, contre le journal le Radical du Nord, revient à l'audience de ce jour du tribunal correctionnel, mais le juge d'instruction, ayant été saisi, le tribunal a prononcé un nouveau sursis.

Un changeur infidèle. — Le changeur de la rue Esquermoise, Devulder, qui était passé à l'étranger, laissant un déficit assez considérable, a été arrêté. Il est arrivé aujourd'hui à la maison d'arrêt. L'instruction se poursuit activement. M. Lecouq, juge d'instruction, a confié l'examen des

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le rédacteur du Journal de Roubaix.
Veuillez insérer les lignes suivantes dans votre estimable journal :
Aux élections municipales, qui ont eu lieu dimanche dernier, à 8 heures, il a été distribué dans les presques identiques ; seul, le nom de M. H. Picaudet, de la première liste, était remplacé, dans la deuxième, par celui de M. Droulers-Mas.

ELECTIONS MUNICIPALES

Voici la liste des conseillers municipaux élus du Nord conservateurs et 9 républicains.
MM. Rutin, 881 voix. — Rose, 867. — D'Espel, 855. — Valery, 830. — Corionnet, 823. — Mazin, 820. — Gode, 775. — Potté, 750. — Barthe, 712. — Weymel, 701. — Pelicier, 644. — Bigo, 641. — Sorret-637. — Fichaux, 618. — Testelin, 606. — Desfontaines, 608. — Giveller, 601. — Durot, 595. — Durverly, 591. — Busine, 585. — Fouillet, 582. — Degrave, 575.

CROIX

Inscrits : 806. — Volants : 671.
Elus : MM. Louis Pluquet, maire, cons. sort. 643. — Alcide Courcier, id., 631. — Pierre Lepers, id., 620. — Louis Cochet, id., 619. — J.-B. Rogor, id., 614. — Florentine Selosse, adjoint, id., 610. — Briand, id., 608. — Henri Lambin, id., 542. — Lepers-Desaury, id., 436. — Florin Cochlille, id., 430. — Fortuné Leleux, c. s., 425. — Pierre-Henri Lepers, id., 422. — Charles Cas, manufacturier, 417. — Jules Renard, c. s., 415. — Henri Séguard, adjoint, id., 412. — Fidèle Dhat, id., 408. — François Mulliez, employé, 406. — Emile Mangez, c. s., 405. — Emile Savoy, id., 399. — Honoré Saive, épicer, 398. — Paul Lebvre, c. s., 396. — Louis Guibal, id., 391. — Alfred Desreux, employé, 389.

DUNKERQUE

La liste de protestation a passé toute entière avec une majorité écrasante, mille voix environ. En présence d'une si grande manifestation de l'opinion publique, les déclarations de samedi soir de plusieurs candidats qui ne voulaient pas accepter le mandat, peuvent être considérées comme nulles et non avenues. Les candidats qui le dos, et peuvent se soustraire à un appel aussi spontané, aussi libre du suffrage universel.

La liste radicale a eu : Le docteur Wemaere, 278 voix. Dehorner, marchand de lins, 233. A Esquelbecq, M. Bergerot, député et maire, arrive en tête des élus de la liste conservatrice, avec 335 voix.

CONSEIL GENERAL DU NORD

Séance du 6 mai 1884. (SUITE)
Voici les vœux et propositions adoptés par le conseil dans sa dernière séance de la session :
Le conseil adopte les vœux proposés en faveur de la culture du tabac dans le département du Nord, insiste pour :
1° Que l'administration cesse d'acheter à l'étranger les tabacs qui ont leurs similaires en France ;

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 6 mai.
Présidence de M. le conseiller DESTOCKER.
Ministère public : M. BLONDEL, substitut du procureur-général.
1re Affaire. — ATTENTAT à la pudeur.
Reconnu coupable, avec admission de circonstances atténuantes, Falquet est condamné à trois ans de prison.
Défenseur, M. Pouille.
2e Affaire. — ATTENTAT à la pudeur.
Reconnu coupable, avec admission de circonstances atténuantes, Diers est condamné à trois ans de prison.
Défenseur, M. Itattu.

NORD

Marquette. — L'assassin de Mme Lemaire a été arrêté lundi, à Wambrechies, par la gendarmerie, qui l'a conduit immédiatement à la maison d'arrêt de Lille. Le misérable se nomme H. Roussel et se dit cultivateur agricole. Il a avoué avoir frappé sa victime avec une fourche. Roussel a été assésé M. Lemaire dans l'intention de la voler. Toutefois, il a été trouvé nanti d'une somme d'argent dont il n'a pu indiquer la provenance.

PAS-DE-CALAIS

Headin. — Un tailleur d'habit de 30 ans, le nommé Daussy, demeurant rue du Lyon-d'Or, occupé dimanche soir, à sept heures, à l'un des bureaux chargés du contrôle des bulletins de vote, a été pris d'un malaise subit. Il voulut sortir de la salle, mais à peine avait-il fait quelques pas, qu'il tomba sans connaissance.

MARIAGES de 6 mai. — Louis Destailleur, 35 ans, friseur et Henriette Kins, 30 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Holvoet, 34 ans, marchand de lins, 233. — A Esquelbecq, M. Bergerot, député et maire, arrive en tête des élus de la liste conservatrice, avec 335 voix.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESCAT-LELEU, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Estelle-Emilie LELEU, décédée à Roubaix, le 5 mai 1884, dans sa 2e année, administrée des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 7 courant, à 9 heures, en l'église paroissiale de St-Joseph, où seront chantées le même jour, à 6 heures 1/4, et aux Convois de Service Solennel, qui auront lieu le jeudi 8 courant, à 9 heures, en l'église St-Joseph, à Roubaix. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Georges, 49.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DECOCK-VAN NEM, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis DECOCK, décédé à Roubaix, le 7 mai 1884, à l'âge de 63 ans, administré des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 7 courant, à 9 heures, en l'église paroissiale de St-Joseph, à Roubaix. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Georges, 49.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille CASTELAIN-DEBOECHE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Palmyre CASTELAIN, décédée à Roubaix, le 7 mai 1884, à l'âge de 18 ans, administrée des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 7 courant, à 9 heures, en l'église paroissiale de St-Joseph, à Roubaix. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Georges, 49.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DESTROYES-PETIT, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste-Joseph DESTROYES, décédé à Roubaix, le 5 mai 1884, à l'âge de vingt-deux ans, administré des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 7 courant, à 9 heures, en l'église paroissiale de St-Joseph, à Roubaix. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Georges, 49.

L'ESPIONNE

Tout en témoignant la joie la plus vive de revoir son père, elle lui répétait à plusieurs reprises qu'elle se trouvait heureuse avec sa grande amie. Déjà elle avait fait la connaissance de plusieurs petites filles de son âge, qui, dès la première heure, l'avaient admise dans leurs jeux.

L'ESPIONNE

qu'elle avait adopté, lui semblait plus attachante. Avant ce jour, il n'avait vu en elle qu'une fille d'adoption, il commençait à découvrir en elle un charme qui l'avait pas vu jusqu'alors. En rentrant ce jour là il était rêver, il cherchait à se rendre compte de ses impressions nouvelles.

L'ESPIONNE

L'ami du marquis, qui a une longue expérience avait rendu un peu sceptique, sans compter évidemment un projet qui lui paraissait arrêté, eut devoir formuler quelques objections.

L'ESPIONNE

ce qu'elle avait perdu, mais que vous aviez fait si douce, est devenue désolée ; mais file dont vous m'avez obligé à me séparer, me manque également. — A force de réfléchir, je crois avoir trouvé le moyen de faire revivre le passé. Hortense vous aime comme une mère, pourquoi ne deviendriez-vous pas la sienne tout à fait ?

L'ESPIONNE

Jusqu'à ce moment elle avait tenu les yeux baissés, elle les releva franchement sur M. de Noiretère et elle dit : J'accepte.

L'ESPIONNE

Les préliminaires du mariage ne furent pas longs, M. de Noiretère, une fois sa résolution prise avait eu hâte de franchir le dernier pas qui le séparait de l'irrévocable. En moins de trois semaines, le trousseau, la corbeille étaient achetés, les formalités légales accomplies.